



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Pour diffusion immédiate

### ***Pour l'année scolaire 2013-2014, la Commission scolaire des Phares se projette vers de nouveaux horizons!***

**Rimouski, le 20 août 2013** - Recevant des jeunes du préscolaire à la 5<sup>e</sup> secondaire, certains poursuivant leur parcours scolaire vers l'éducation des adultes ou la formation professionnelle, la Commission scolaire des Phares (CSDP) souhaite offrir à sa clientèle diversifiée ce qu'il y a de mieux en services, avec un personnel de soutien, enseignant, professionnel et cadre qualifié dans un milieu de vie stimulant.

Cette année encore, la CSDP est heureuse d'être partie prenante de l'organisme Rimouski Ville étudiante pour témoigner elle aussi, à la population du grand Rimouski, de sa volonté que l'éducation publique soit une fierté à l'intérieur de ses écoles et de ses centres.

Pour l'année scolaire 2013-2014, la CSDP se projette vers de nouveaux horizons. Au cours de cette nouvelle année scolaire, la CSDP orientera sa réflexion vers le prochain plan stratégique, celui couvrant la période 2015-2019. Pour ce faire, un vaste chantier de consultation sera mis en place. Il permettra de recueillir les points de vue des élèves, des parents, des enseignants, des décideurs et des partenaires, tous animés par une vision à long terme dans un contexte social en constante et rapide évolution. En réponse à l'adage « connais-toi toi-même » de Socrate, il nous faudra savoir qui nous sommes afin de bien orienter notre vision.

Durant ce temps, en plus du plan stratégique 2009-2014, les deux cadres de gouvernance que sont la convention de partenariat entre le MELS et la CSDP et les conventions de gestion et de réussite éducative entre les écoles et la CSDP seront toujours en vigueur. Ces mécanismes d'évaluation et de suivi rigoureux mettront la réussite de l'élève à l'avant-scène. De même, la CSDP maintiendra sa collaboration avec les différents partenaires du milieu pour que chacun puisse contribuer au mieux-être de la clientèle dans un but d'efficacité et de partage des ressources.

La Table interordres d'éducation à laquelle participe la CSDP et qui regroupe les institutions des divers ordres d'enseignement de la région du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec la Table Éducation, Formation, Emploi de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, travaillera à donner toute l'ampleur nécessaire à la formation à distance dans les secteurs de la formation générale des jeunes, des adultes et celle de la formation professionnelle.

Pour la présente année scolaire, la clientèle demeurera relativement stable au secteur des jeunes. On y comptera près de 8 270 élèves, une diminution d'une cinquantaine d'élèves

par rapport à l'an dernier. Quant au secteur des adultes et au secteur professionnel, on remarquera une diminution de plus de 70 élèves, en équivalent temps plein.

La CSDP continuera de promouvoir l'acquisition de saines habitudes de vie autant auprès des élèves qu'auprès de son personnel. Les plans d'action vis-à-vis l'intimidation et la violence dans les écoles de la CSDP seront en application dès la rentrée scolaire. Ces plans d'action feront en sorte de poursuivre le travail incessant que représente le maintien, dans nos écoles, d'un milieu de vie où l'intimidation et la violence doivent être bannies. Dans le même ordre d'idée, les défis sportifs que sont le Défi des Phares (personnel et élèves de la CS), le Cross-country (élèves du primaire) et le Défi-vélo de la route du Grand Fleuve (élèves du secondaire) seront de retour.

Dans le secteur de la formation professionnelle, l'analyse d'un projet de concomitance entre la formation générale des jeunes et les centres de formation professionnelle se poursuivra afin de l'implanter à la Commission scolaire. Un tel projet permettra aux élèves de terminer leur diplôme d'études secondaires (DES) et d'acquérir simultanément un diplôme d'études professionnelles (DEP). De plus, le recrutement d'élèves au niveau international sera maintenu, des contacts ayant déjà été établis au fil des années avec la Tunisie et certains lycées français et guadeloupéens, grâce à la participation de la CS à la Coopérative Éducation internationale.

Le déploiement de la Formation continue et du Service aux entreprises s'intensifiera sur le territoire de La Mitis tout comme sur celui de Rimouski-Neigette, une façon concrète de répondre aux exigences du marché du travail actuel dans notre vaste région.

La CSDP se fait constamment un point d'honneur d'assurer, à ses occupants, confort et sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de ses bâtiments et infrastructures grâce au maintien et à l'entretien des édifices de son parc immobilier. Après l'école du Mistral, ce sera au tour de l'école Paul-Hubert de bénéficier d'un auditorium fraîchement rénové. L'été aura permis plusieurs travaux de réfection et de rénovation dans bon nombre d'écoles du territoire (Mistral, Norjoli, Boijoli, Élisabeth-Turgeon, de la Rivière, Saint-Jean...).

La situation budgétaire qui prévaudra pour une troisième année consécutive en 2013-2014 demeurera extrêmement préoccupante. La CSDP veut préserver les services disponibles auprès des élèves : pour y arriver, elle a dû déposer un budget déficitaire et hausser la taxe scolaire pour répondre à la compression de 5,435 M\$ imposée par le gouvernement du Québec. Pour la CSDP, la réussite de l'élève sera toujours au cœur de ses préoccupations et au centre de ses décisions administratives.

La CSDP et son personnel souhaitent à tous les étudiants rimouskois de cœur et d'adoption et de façon plus particulière, à ses élèves, une excellente année scolaire 2013-2014!

-30-

Sources : Raymond Tudeau  
Président  
418 723-9485

Jean-François Parent  
Directeur général  
418 723-5927

## **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.